

LES PROVINCES ET LA RÉFORME FISCALE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, les provinces ont-elles signalé au gouvernement fédéral qu'elles sont satisfaites des consultations préalables à la réforme fiscale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, les provinces ne connaissent pas plus que l'opposition les modifications fiscales qui seront annoncées dans le budget et, par conséquent, elles ne peuvent vraiment pas se prononcer sur quelque chose dont elles ne sont pas au courant. On leur demandera de faire leurs observations à la réunion des ministres des Finances qui aura lieu plus tard.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ÉDITION—LA DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE DE LA MAISON McCLELLAND AND STEWART

M. David Lewis (York-Sud): Ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement de l'Ontario a-t-il demandé au gouvernement fédéral de se joindre à lui pour aider la maison d'édition McClelland et Stewart et le gouvernement fédéral a-t-il refusé comme le premier ministre ontarien l'aurait annoncé ce matin à l'Assemblée législative?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas entendu cette annonce, monsieur l'Orateur. Je ne suis pas en mesure de la contredire. Je sais que le secrétaire d'État a soumis la question au cabinet il y a quelque temps; nous en avons discuté et nous avons pris une décision qui devait être communiquée aux autorités provinciales par le secrétaire d'État. J'aimerais mieux que le secrétaire d'État rapporte exactement son message au lieu de faire mes propres commentaires.

M. Lewis: Une question supplémentaire. Le premier ministre ayant indiqué à la Chambre que la question avait été abordée au cabinet et que le gouvernement avait pris une décision à ce sujet, il doit certainement pouvoir, en tant que premier ministre, en informer la Chambre.

Le très hon. M. Trudeau: La décision a été que le secrétaire d'État devrait communiquer certains renseignements au cabinet de l'Ontario.

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si le premier ministre n'avait pas répondu à ma question, bien entendu, il serait dans son droit. Mais quand il dit que le gouvernement a pris une décision à ce sujet et que celui-ci a été étudié, j'estime que, la question ayant été portée à son attention, il est certainement de son devoir d'informer la Chambre de la décision prise au lieu de se dérober en bluffant.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je signale au député qu'il ne s'agit guère d'un rappel au Règlement, mais plutôt d'un débat entre le très honorable premier ministre et le député de York-Sud.

M. Lewis: Puis-je invoquer...

M. l'Orateur: Le député veut-il poser sa question autrement?

M. Lewis: Je voudrais demander au premier ministre si la déclaration ci-après que le secrétaire d'État est censé avoir faite il y a quelque temps est conforme à la politique du gouvernement, savoir, que les éditeurs à court de capital de roulement devraient être en mesure d'emprunter à des termes et conditions spéciaux et qu'il incombe aux gouvernements provincial et fédéral de venir en aide à de telles entreprises qui sont essentielles au pays et qui ne peuvent subsister sans aide. Je demande au premier ministre si cette déclaration du secrétaire d'État était conforme à la politique du gouvernement et, si oui, le gouvernement a-t-il convenu de venir en aide à la société McClelland et Stewart en vertu de cette politique?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai tenté d'être utile au député et empressé auprès de la Chambre en disant que le cabinet avait discuté cette question. Je vois qu'il aurait été plus simple de prendre note de la question et de déclarer que le secrétaire d'État y répondrait à son retour.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA VENTE AU JAPON DE PRODUITS FABRIQUÉS AU CANADA—L'ÉTUDE DES POSSIBILITÉS

L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings): J'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que le président de la Société Mitsubishi, la plus grande société commerciale du Japon, a dit à Toronto hier que les hommes d'affaires canadiens n'avaient pas déployé des efforts assez dynamiques pour obtenir la clientèle japonaise et que, s'ils s'y appliquaient davantage, ils seraient sans doute étonnés des résultats, le ministre voudra-t-il, à l'appel des motions, saisir la première occasion d'informer la Chambre des mesures que son ministère est disposé à prendre dans l'immédiat en vue de dépêcher au Japon des missions commerciales formées d'hommes d'affaires canadiens, sans abandonner pour autant les initiatives passées et présentes, pour que nous puissions bénéficier pleinement de la vente à ce marché de produits fabriqués par des industries de main-d'œuvre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Les députés observeront, monsieur l'Orateur, que les remarques s'adressaient aux hommes d'affaires canadiens, non pas au gouvernement du pays. Si je faisais une déclaration chaque fois que mon ami m'en fait la demande, je serais debout toute la journée. J'écrirai bien volontiers à l'honorable député pour lui donner une idée plus juste que celle qu'il a des efforts que fait le gouvernement canadien pour développer son commerce avec le Japon.